

# OPTINET

## SECTION 1: IDENTIFICATION

|  |   |
|--|---|
| <b>Identificateur du produit</b>               | OPTINET   |
| <b>Autres moyens d'identification</b>          | Nettoyant neutre  |
| <b>Autres identifications</b>                  | 2450  |
| <b>Usage recommandé</b>                        | Nettoyant neutre.   |
| <b>Restrictions d'utilisation</b>              | Pour usage industriel et institutionnel seulement.  |
| <b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b> | Lalema inc., 11450 Sherbrooke Street East, Montreal East, Quebec, H1B 1C1, 514.645.2753, www.lalema.com |
| <b>Numéro de téléphone d'urgence</b>           | Centre antipoison du Québec, 1.800.463.5060<br>Canutec, +1 613.996.6666, 24/7                           |
| <b>Numéro de la FDS</b>                        | 0130  |

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Non classifié dans une classe de danger.

### Éléments d'étiquetage

Sans objet

### Autres dangers

Sans objet.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

| Nom chimique               | Numéro de CAS | %         | Autres identificateurs |
|----------------------------|---------------|-----------|------------------------|
| Alcool laurylique éthoxylé | 9002-92-0     | 1.0 - 5.0 |                        |
| Alcool éthylique           | 64-17-5       | 0.1 - 3.0 |                        |

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les souliers contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. If easy to do, remove contact

Identificateur du produit : OPTINET

FDS No.: 0130

Date de préparation le 01 mars, 2017

lenses. Consulter un médecin.

#### **Ingestion**

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### **Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

Sensibilisation de la peau.

#### **Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

##### **Organes cibles**

Aucun connu.

##### **Instructions particulières**

Sans objet.

##### **Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit**

Aucun connu.

## **SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

### **Agents extincteurs**

#### **Agents extincteurs appropriés**

Poudre chimique sèche. Mousse. Bruine d'eau.

#### **Agents extincteurs inappropriés**

Aucun connu.

### **Dangers spécifiques du produit**

Aucun connu.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : Oxydes de carbone.

### **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers**

Appareil respiratoire autonome et vêtements de protection.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

### **Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Aucune précaution particulière n'est nécessaire. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

### **Précautions relatives à l'environnement**

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Rincer la zone du déversement.

### **Autres informations**

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide.

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles.

### **Conditions de sûreté en matière de stockage**

Maintenir le récipient fermé de manière étanche dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur et de la lumière.

---

Identificateur du produit : OPTINET

FDS No.: 0130

Date de préparation le 01 mars, 2017

Page 02 de 05

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Communiquez avec les autorités locales pour connaître les limites d'exposition de votre province.

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Douches, Douches oculaires et système de ventilation adéquat.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection appropriés.

#### Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

|   |  |
|---|--|
| Apparence   | Liquide violet.  |
| Odeur   | Fruitée  |
| Seuil olfactif  | Pas disponible   |
| pH  | 6.7 - 8.3  |
| Point de fusion/Point de congélation                                | Pas disponible (fusion); ~ 0 °C (congélation)            |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition                  | ~ 100 °C   |
| Point d'éclair  | Pas disponible   |
| Taux d'évaporation  | Pas disponible   |
| Inflammabilité (solides et gaz)                                     | Sans objet   |
| Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité | Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)         |
| Tension de vapeur   | Pas disponible   |
| Densité de vapeur   | Pas disponible   |
| Densité relative (eau = 1)  | 0.99 - 1.01  |
| Solubilité  | Soluble. dans l'eau                                      |
| Coefficient de partage n-octanol/eau                                | Pas disponible   |
| Température d'auto-inflammation                                     | Sans objet   |
| Température de décomposition  | Pas disponible   |
| Viscosité   | Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique) |
| <b>Autres informations</b>  |  |
| État physique   | Liquide  |

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Identificateur du produit : OPTINET

FDS No.: 0130

Date de préparation le 01 mars, 2017

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Hautes températures. Congélation.

### Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures).

### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

### Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

### Toxicité aiguë

| Nom chimique               | CL50           | DL50 (orale)     | DL50 (cutanée)      |
|----------------------------|----------------|------------------|---------------------|
| Alcool laurylique éthoxylé | Pas disponible | 4150 mg/kg (rat) | 72000 mg/kg (lapin) |
| Alcool éthylique           | Pas disponible | 7060 mg/kg (rat) | 20000 mg/kg (lapin) |

### Corrosion/Irritation cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Contact Direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

#### Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

#### Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

### Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

### Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas un sensibilisant cutané.

### Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

### Toxicité pour la reproduction

#### Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Identificateur du produit : OPTINET

FDS No.: 0130

Date de préparation le 01 mars, 2017

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### **Effets d'interaction**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique, Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées, Sensibilisation respiratoire ou cutanée, Développement de la progéniture, Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

## **SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

### **Les méthodes d'élimination**

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

## **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## **SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

**Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

## **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

**FDS préparée par** Laboratoire Lalema inc.

**Date de préparation** le 01 mars, 2017

**Date de la plus récente version révisée** le 01 mars, 2017

**Avis** Les informations ci-dessus ne peuvent être reproduites sans notre autorisation écrite. Elles sont basées sur des expériences et sont de sources que nous croyons sûres. Puisque l'utilisation de ce produit est hors de notre contrôle, notre seule obligation se limite au remplacement de toute quantité de ce produit qui sera jugée défectueuse. Nous ne pouvons assumer la moindre responsabilité ou le moindre risque quant aux résultats obtenus et aux dommages dépassant le prix d'achat du produit qui ne comprend pas la main-d'oeuvre et tous les dommages indirects résultant de l'utilisation de ce produit. C'est à l'utilisateur seul qu'incombe de s'assurer de la convenance du produit quelle que soit l'utilisation qu'il en fasse.

---

Identificateur du produit : OPTINET

FDS No.: 0130

Date de préparation le 01 mars, 2017

Page 05 de 05